



MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SERVICE DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL  
SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA MOBILITE  
BUREAU DES RECRUTEMENTS PAR CONCOURS  
SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA MOBILITE  
BUREAU DES RECRUTEMENTS PAR CONCOURS

# RAPPORT DU JURY

CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES-INGÉNIEURS DES  
TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT

*Session 2022*

Rédacteur

---

Jean-Baptiste LESORT, président du jury

Référence(s) intranet et internet

<http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/passer-un-concours-r2367.html>

<https://www.ecologie.gouv.fr/concours-du-ministere>

# SOMMAIRE

## Table des matières

### I. CONTEXTE GÉNÉRAL

A.	COMMENTAIRES GÉNÉRAUX .....	4
B.	TEXTES RÉGLEMENTAIRES .....	5
C.	CALENDRIER DES ÉPREUVES .....	6
D.	STATISTIQUES .....	6

### II. L'ÉPREUVE ÉCRITE

A.	NOTE DE SYNTHÈSE .....	7
1.	RAPPEL DU SUJET .....	7
2.	OBSERVATIONS DU JURY .....	7
B.	ÉPREUVE ÉCRITE DE PHYSIQUE .....	8
1.	FORMAT DE L'ÉPREUVE .....	8
2.	OBSERVATIONS SUR LES COMPOSITIONS DES CANDIDATS .....	8
3.	RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS .....	9
C.	ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES.....	9
1.	FORMAT DE L'ÉPREUVE .....	9
2.	OBSERVATIONS SUR LES COMPOSITIONS DES CANDIDATS .....	10
3.	RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS .....	10

### III. L'ÉPREUVE ORALE

A.	ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY .....	11
1.	NATURE DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY .....	11
2.	DÉROULE DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY .....	11
3.	OBSERVATIONS DU JURY .....	11
B.	ÉPREUVE ORALE DE SCIENCES PHYSIQUES .....	12
1.	FORMAT DE L'ÉPREUVE .....	12
2.	COMMENTAIRES SUR LES PRESTATIONS .....	13
C.	ÉPREUVE ORALE DE MATHÉMATIQUES .....	13
1.	FORMAT DE L'ÉPREUVE .....	13
2.	OBSERVATIONS SUR LES COMPOSITIONS DES CANDIDATS .....	13
3.	RECOMMANDATIONS AUX FUTURS CANDIDATS.....	13

# ***Rapport général du président du jury***

*Monsieur Jean-Baptiste LESORT, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.  
Concours interne d'élèves-ingénieurs des travaux publics de l'Etat  
session 2022*

## **I. CONTEXTE GÉNÉRAL**

### **A. Commentaires généraux**

Le faible nombre d'inscrits à ce concours interne, déjà souligné à de multiples reprises, n'a fait que s'accroître en 2022 (21 inscrits). Le très faible nombre de candidats présents aux écrits (7 sur 21 inscrits) est à nouveau souligné cette année. Sur les quatre candidats admissibles, l'un ne s'est pas présenté à l'oral, réduisant encore le nombre de candidats. À noter également que sur les candidats finalement présents aux oraux, aucun n'appartenait au MTE.

L'objectif de ce concours interne est de permettre à la fois une évolution de carrière aux agents publics qui le présentent, mais aussi de vérifier les aptitudes à suivre une formation qualifiante d'ingénieur. Les différentes épreuves sont donc destinées à apprécier les compétences minimales nécessaires tant dans les matières scientifiques que dans l'expression écrite et orale. Les lauréats du concours devront pouvoir, à l'issue du cycle préparatoire, atteindre un niveau comparable aux lauréats du concours externe avec lesquels ils suivront les 3 années de formation nécessaires à l'obtention du diplôme d'ingénieur des TPE. Il ne s'agit pas d'un concours professionnel.

Il est ainsi nécessaire d'attirer l'attention des futurs candidats sur plusieurs points.

En premier point, le projet professionnel doit être bien défini en amont même de l'inscription au concours pour le préparer dans les meilleures conditions. Cette idée de préciser le projet professionnel est notamment importante pour les candidats qui, appartenant déjà à des corps de catégorie A, cherchent dans ce concours une réorientation professionnelle plutôt qu'une promotion.

Le concours interne est bien distinct des différentes voies possibles d'accès aux corps de catégories A en général et à celui des ITPE en particulier. C'est une voie plus exigeante, dans la mesure où elle implique sauf exception quatre années de formation à l'ENTPE, mais elle est aussi plus riche puisque la scolarité se conclut par un diplôme d'ingénieur en plus de l'accès au corps des ITPE. Les années de formation sont clairement une contrainte, notamment pour les candidats vivant loin de Lyon et ayant charge de famille, mais elles sont aussi une opportunité d'acquisitions de compétences, de savoirs et de savoir-faire de haut niveau, une opportunité également de développer les réseaux de relation avec les autres élèves de l'école, avec les enseignants et les chercheurs également. À noter par exemple les occasions multiples de relations avec le monde de l'entreprise souvent mal connu au sein de l'administration. Au-delà de la formation elle-même, la projection dans un rôle et un statut d'ingénieur est un élément tout aussi nécessaire de la définition du projet professionnel.

Le deuxième point important est la nécessité de bien se préparer aux différentes épreuves du concours et de prendre connaissance du programme de celles-ci. Que ce soit en mathématiques ou en sciences physiques, il s'agit bien de l'intégralité des domaines couverts en première année des classes préparatoires qui doit être connue. L'épreuve de rédaction de la note de problématique et l'entretien avec le jury à l'oral demandent, quant à eux, un minimum de culture générale, de bonnes capacités de compréhension, d'analyse et de synthèse de textes courants, de structuration de l'argumentation et bien sûr une bonne qualité d'expressions écrite et orale.

Le site internet du ministère permet de prendre connaissance des conditions d'organisation du concours. On ne peut que conseiller aux candidats de parcourir aussi les rapports du jury des années antérieures.

Le présent rapport a pour ambition d'aider les futurs candidats dans leur préparation au concours.

De façon synthétique et comme le mettent en évidence les correcteurs, il est important que les candidats se préparent avec sérieux à toutes les épreuves du concours. L'existence d'une note susceptible d'être éliminatoire et la faible pondération affectant la notation des épreuves font qu'il ne suffit pas d'être excellent dans une matière pour réussir, mais au contraire montrent la nécessité d'une relative homogénéité des connaissances et compétences dans toutes les disciplines.

## B. Textes réglementaires

Les modalités de recrutement interne d'élèves-ingénieurs des travaux publics de l'État (EITPE) sont fixées d'une part par le décret portant statut particulier du corps des ingénieurs des TPE (décret n° 2005-631 du 30 mai 2005) et d'autre part par l'arrêté relatif à l'organisation du concours (arrêté du 25 novembre 2005 modifié par arrêté du 28 novembre 2014, relatif aux modalités d'organisation, à la nature et aux programmes des épreuves).

Le premier texte fixe notamment les règles de recrutement d'élèves-ingénieurs selon les différents concours ouverts, notamment le concours interne. Le second définit la nature des épreuves, les coefficients de pondération de leur notation et les seuils minimaux d'admissibilité et d'admission pour ce concours.

Conformément aux termes de cet arrêté, les candidats sont appelés à passer trois épreuves écrites :

- **Épreuve 1** : rédaction d'une note de problématique se rapportant à un sujet de portée générale (durée 4 heures, coefficient 2).
- **Épreuve 2** : composition de mathématiques consistant en la résolution d'une série d'exercices (durée 4 heures, coefficient 4).
- **Épreuve 3** : composition de sciences physiques consistant en la résolution d'une série d'exercices (durée 4 heures, coefficient 4).

À l'issue des épreuves écrites, les candidats déclarés admissibles sont convoqués à trois épreuves orales :

- **Épreuve 1** : interrogation de mathématiques (préparation et interrogation 30 minutes chaque, coefficient 4).
- **Épreuve 2** : interrogation de sciences physiques (préparation et interrogation 30 minutes chaque, coefficient 4).
- **Épreuve 3** : entretien avec le jury portant sur un document tiré au sort et permettant au jury d'apprécier les connaissances de culture générale du candidat, ses qualités d'expression, d'analyse et de synthèse (préparation 15 minutes, interrogation 30 minutes, coefficient 2).

Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Pour les épreuves scientifiques tant à l'écrit qu'à l'oral, le programme des épreuves est celui de la première année des classes préparatoires de la filière PCSI pour les mathématiques et de la filière MPSI pour les sciences physiques. Pour ce qui relève de l'épreuve de note de problématique et l'entretien, il n'y a pas de programme et les sujets portent sur des thèmes de portée générale illustrés par des documents pouvant être de diverses natures (textes réglementaires, notes administratives, articles de presse...).

L'arrêté d'organisation mentionne que les seuils sont au minimum de 90/200 pour l'admissibilité et de 180/400 pour l'admission en précisant que toute note inférieure à 5 à l'une des épreuves peut être, sur décision du jury, considérée comme éliminatoire.

## C. Calendrier des épreuves

En application du décret, l'arrêté du 25 novembre 2021 a autorisé l'ouverture du concours et celui du 22 février 2022 a fixé le nombre de places offertes à 12.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 9 et 10 mars 2022.

## D. Statistiques

21 candidats (02 femmes et 19 hommes) se sont inscrits pour le concours (31 en 2021). Il y a eu un seul centre d'examen pour les épreuves écrites à Paris, en l'absence de candidats ultramarins.

7 candidats étaient présents aux épreuves écrites, comme en 2021.

Le jury s'est réuni le 12 avril 2022 et au vu des notes obtenues, a déclaré admissibles 4 candidats (1 femme et 3 hommes).

Les épreuves orales se sont déroulées le 17 Mai 2022 à La Défense. Seuls trois des quatre candidats admissibles étaient présents.

À l'issue des épreuves orales, le jury s'est réuni le 18 Mai 2022. Les trois candidats admissibles et présents aux épreuves orales, deux hommes et une femme, ont été retenus pour la liste d'admission.

Le tableau ci-après résume les données chiffrées des 10 dernières sessions du concours :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Places offertes	14	14	14	15	16	15	14	12	12	12
Inscrits	101	86	107	91	71	69	71	57	31	21
Présents à l'écrit	41	36	53	34	30	15	21	16	7	7
Admissibles	19	19	16	18	16	7	6	8	4	4
Admis	8	13	9	15	12	6	4	4	3	3

## II. L'ÉPREUVE ÉCRITE

### A. Note de synthèse

#### 1. Rappel du sujet

Le sujet proposé portait sur l'augmentation des prix de l'énergie. Le dossier était composé de 15 documents.

L'énoncé du sujet était le suivant :

#### **Contexte**

Depuis début 2021, nous assistons à une flambée des prix de l'énergie partout dans le monde. Si la hausse récente du prix du pétrole et du gaz est très impressionnante, entraînant avec elle la hausse du prix de l'électricité, elle n'est cependant pas une exception historique. Elle contraint toutefois les gouvernements à réagir pour répondre à l'inquiétude grandissante des ménages et des entreprises.

#### **Commande**

En prenant appui sur les documents fournis, vous rédigerez une note de problématique de 4 à 6 pages qui présente, à l'échelle française et européenne, les enjeux et impacts (économiques, sociaux, environnementaux) de l'augmentation du coût de l'énergie et les solutions mises en œuvre pour y répondre.

Vous soulignerez de quelle façon cette situation est, selon vous, un frein ou une opportunité pour la transition énergétique.

#### 2. Observations du jury

Le sujet avait pour objectif de tester les capacités du candidat à :

- Identifier rapidement les principaux enjeux posés ;
- Analyser en temps contraint les documents mis à disposition ;
- Structurer un plan répondant à la commande ;
- Contextualiser la réponse à partir des éléments fournis ;
- Formuler des propositions étayées ;
- Rédiger une note synthétique et lisible.

Dans l'ensemble, les candidats ont correctement abordé les parties concernant les impacts (économiques, sociaux et environnementaux) ainsi que les solutions mises en œuvre face à la hausse du prix de l'énergie, sur le court terme (bouclier énergétique, protection des plus vulnérables) ou le moyen terme (efficacité et sobriété énergétique, développement des énergies renouvelables).

La distinction des candidats s'est principalement opérée sur l'argumentation développée pour indiquer si cette situation était de nature à représenter un frein ou une opportunité à la transition écologique.

Le jury rappelle l'attention qui doit être portée aux éléments qui relèvent de la forme de la copie, en particulier l'orthographe, la présentation, la fluidité et la clarté du propos. En la matière, le jury a trouvé le niveau général d'expression écrite correct, à l'exception d'une copie. Les copies présentant de trop nombreuses fautes d'orthographe ou de grammaire, ou rédigées avec des tournures inappropriées ou une syntaxe déficiente, ont été pénalisées.

La majorité des copies ont présenté un plan apparent, ce qui facilite la lecture et l'appréciation de la copie par le jury. Une copie était inachevée.

Les notes des copies se sont réparties entre 7/20 et 13/20.

## B. Épreuve écrite de physique

### 1. Format de l'épreuve

L'épreuve de Physique de la session 2022 du concours interne couvre une grande part du programme de MPSI. Nous conseillons vivement aux candidats de s'y référer tout au long de leur préparation au concours.

7 candidats ont composé.

La première partie consistait en l'étude d'un supercondensateur, la deuxième s'intéressait au mouvement d'un satellite, la troisième portait sur une paire de jumelles et enfin la quatrième modélisait le comportement d'une machine frigorifique.



## 2. Observations sur les compositions des candidats

### Partie I :

La partie d'électrocinétique portait sur l'étude d'un circuit en régime transitoire puis en régime sinusoïdal. Cette partie a globalement été traitée de manière satisfaisante, les théorèmes adéquats étaient utilisés correctement dans l'ensemble.

### Partie II :

En mécanique, il s'agissait de l'étude d'un satellite, utilisant les notions sur les forces centrales newtoniennes, incluant l'énergie potentielle effective. Le jury remarque une certaine hétérogénéité dans les copies.

### Partie III :

La partie d'optique portait sur l'étude d'une paire de jumelles. Les tracés étaient dans l'ensemble convaincants même si le jury regrette que les tracés comportant des lentilles divergentes posent souvent des difficultés.

### Partie IV :

Cette partie portait sur l'étude d'un cycle frigorifique. Cette partie située en dernière partie n'a été que peu abordée. Les copies sont sur cette partie très hétérogènes mettant en évidence d'importantes difficultés en thermodynamique pour certains candidats.

## 3. Recommandations aux candidats

S'il est vrai que certaines questions peuvent s'avérer plus techniques que d'autres, il est tout à fait possible de rendre une bonne copie avec un travail complet du cours de physique.

La thermodynamique est d'ailleurs une partie très largement abordable. Le jury encourage les candidats à ne négliger aucune partie du programme de physique de MPSI.

Le jury signale également aux futurs candidats l'importance de la clarté de la rédaction.

Les résultats des candidats sont hétérogènes et les notes s'échelonnent de 5 à 15,7 pour une moyenne de 8,9/20.

## C. Épreuve écrite de mathématiques

### 1. Format de l'épreuve

Comme lors de la session 2021, le sujet de l'épreuve écrite de mathématiques était composé de trois exercices reprenant les trois grands thèmes du programme, l'analyse, l'algèbre et les probabilités. Comme pour les dernières sessions, le faible nombre de candidats rend toute analyse statistique des résultats peu pertinente.

Sept candidats ont composé.

## 2. Observations sur les compositions des candidats

Exercice 1 : 31 % du barème

Cet exercice d'algèbre linéaire, de difficulté progressive, balayait une large partie du programme. Les premières questions ont été bien comprises mais les justifications sont perfectibles. Les questions qui nécessitaient la mise en application de théorèmes précis ont été peu réussies, par méconnaissance des énoncés à utiliser ou par manque de rigueur dans la vérification des hypothèses.

L'algèbre linéaire est un outil incontournable en mathématiques, avec des applications multiples. Nous recommandons vivement aux futurs candidats d'y accentuer leurs efforts, l'algèbre linéaire aura encore une place importante dans les futures sessions, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Exercice 2 : 39 % du barème

Cet exercice d'analyse très classique, qui comportait un certain nombre de questions très accessibles, a été le mieux réussi. Il convenait d'être particulièrement précis dans les raisonnements permettant d'établir des résultats donnés dans l'énoncé. Rappelons que, lorsque le résultat d'un calcul est donné par l'énoncé, sa simple réécriture n'est pas valorisée : on attend les transformations d'écritures et/ou les arguments qui permettent d'y parvenir.

Exercice 3 : 30 % du barème

Les questions les plus simples de cet exercice de probabilités ont été bien traitées. Les schémas probabilistes classiques ont été identifiés. Cependant, encore plus que dans les autres exercices, les raisonnements proposés manquent de rigueur, les candidats se contentant régulièrement de donner des réponses sans justification.

Le niveau des copies a été très hétérogène, les notes s'échelonnant de 1,9 à 13,7.

## 3. Recommandations aux candidats

S'agissant d'une épreuve de concours, le sujet a pour objectif de classer les candidats. Une note excellente peut être obtenue sans en traiter l'intégralité. Néanmoins, il est dangereux de négliger une partie du programme. En effet, les exercices sont élaborés pour comporter une difficulté progressive et comportent de ce fait des questions élémentaires. Une réponse erronée voire l'absence de réponse à de telles questions est doublement dommageable, par les points qui ne sont pas attribués et l'image d'impréparation donnée au correcteur.

Des justifications soignées (on n'utilise pas un théorème sans vérifier les hypothèses d'application) et de la rigueur des raisonnements sont attendues.

Il est important de ne pas négliger la qualité de la rédaction ainsi que la présentation.

### III. L'ÉPREUVE ORALE

#### A. Épreuve d'entretien avec le jury

##### 1. Nature de l'épreuve d'entretien avec le jury

Sur la base d'un document tiré au sort par le candidat, l'entretien avec le jury vise à apprécier les connaissances de culture générale du (de la) candidat(e) et ses qualités d'expression, d'analyse et de synthèse (préparation : quinze minutes ; interrogation : trente minutes au plus ; coefficient : 2).

##### 2. Déroulé de l'épreuve d'entretien avec le jury

L'épreuve d'entretien s'est déroulée en trois temps :

1) Analyse par le/la candidat(e) d'un texte tiré au sort (coupure de presse) puis échange avec le jury sur la problématique abordée;

2) Présentation succincte par le/la candidat(e) de son parcours (professionnel et/ou scolaire) et appréciation par le jury de la culture générale du candidat et de sa connaissance des politiques publiques traitées au sein du MTE et des établissements publics qui lui sont rattachés.

3) Echange sur le projet professionnel du/de la candidat(e) notamment sa projection dans sa future scolarité à l'ENTPE, et ses motivations à l'intégration dans le corps des ITPE.

##### 3. Observations du jury

###### 1) **S'agissant de l'analyse du document tiré au sort :**

La première partie de l'entretien a principalement pour objectif d'évaluer les capacités d'analyse, de synthèse et d'expression du/de la candidat(e). Il est donc attendu du/de la candidat(e) qu'il (elle) structure son analyse de texte au travers de l'annonce d'un plan et de son suivi.

Les articles tirés au sort cette année par les 3 candidat(e)s sur 4 admissibles à l'examen ITPE interne 2022 et présents aux épreuves orales ont porté sur des thématiques diversifiées :

- La gratuité des transports collectifs
- La pollution marine engendrée par le transport maritime
- Les zones à faibles émissions

Les candidat(e)s auditionné(e)s étaient tous extérieurs au ministère de la Transition écologique. Cependant, ils/elles ont tous compris le contenu de l'article de presse qu'ils avaient tiré au sort qu'ils se sont globalement appropriés. Les niveaux des candidat(e)s ont été plutôt homogènes même si certains candidats ont su davantage exploiter leur article, s'approprier le sujet et produire un point de vue personnel. Ce sont d'ailleurs ces mêmes candidat(e)s qui ont su également élargir le sujet en proposant des pistes de réflexion et des solutions aux problèmes posés par l'article, montrant ainsi leurs capacités de projection et de contextualisation ainsi que leur intérêt pour les problématiques portées par le MTE, à partir d'un texte de portée générale.

## **2) S'agissant de la présentation de leur parcours par les candidats :**

Après une présentation succincte de leur parcours scolaire et/ou professionnel, les échanges avec le jury avaient pour but d'apprécier :

- d'une part, le parcours de ces candidats, leur ouverture d'esprit et les motifs de leur reconversion professionnelle ;
- d'autre part, leurs connaissances générales des politiques publiques (PP) traitées au sein du ministère de la transition écologique.

## **3) S'agissant de la motivation des candidats :**

La troisième partie de l'entretien avait pour but de cerner les motivations du/de la candidat(e) en vue de l'intégration à l'ENTPE pour une durée de 4 ans et leur projection future dans le corps des ITPE.

Tous les candidats ont globalement su démontrer leur motivation à intégrer une formation longue à l'ENTPE au travers d'une bonne connaissance des contenus et attendus de la formation à suivre dont la voie de spécialisation, et pour certain(e)s, une projection sur leur retour au statut d'élève ingénieur(e). Enfin, ils ont su partager avec le jury l'intérêt qu'ils/elles éprouvent pour le métier d'ingénieur(e) et les politiques publiques portées par le ministère de la Transition écologique. Enfin, quelques-uns(unes) d'entre eux ont également su se projeter dans une progression de carrière logique d'un ITPE donnant ainsi à voir au jury leur capacité à adopter la posture attendue d'un futur ITPE.

Les notes de l'épreuve d'entretien avec le jury sont comprises entre 10/20 et 14/20.

## **B. Épreuve orale de sciences physiques**

### **1. Format de l'épreuve**

- Préparation individuelle d'une durée de 30 minutes,
- Interrogation devant le jury d'une durée de 30 minutes.

Chaque interrogation est constituée de deux exercices de physique portant sur deux parties distinctes du programme des classes de première année de la filière MPSI.

La calculatrice est autorisée lors de la préparation et lors de l'interrogation.

Le temps de la préparation doit permettre au candidat de prendre connaissance de la planche, de choisir un des deux exercices et de répondre à une partie des questions posées dans celui-ci.

La première moitié de l'interrogation porte sur l'exercice choisi par le candidat et lui permet tout d'abord de présenter sa démarche de résolution du problème. Lors de cette présentation, le jury pose plusieurs questions permettant au candidat de préciser ou compléter son raisonnement. Si le candidat n'a pas abouti lors de la préparation, la suite de l'entretien porte sur les questions non traitées. La deuxième partie de l'entretien porte sur le second exercice : elle permet au jury d'évaluer la maîtrise du candidat sur les différentes parties du programme des classes préparatoires de première année de la filière MPSI et la qualité de son questionnement et raisonnement scientifique.

## 2. Commentaires sur les prestations

Les sujets proposés aux candidats admissibles balayaient l'ensemble des domaines du programme de physique.

En mécanique du point, le jury recommande de commencer par un schéma clair des différentes actions en présence afin de ne pas oublier par exemple la réaction du support.

En optique géométrique et en électrocinétique, les prestations sont dans l'ensemble satisfaisantes.

De manière très générale, le jury tient à saluer le sérieux des candidats dont les prestations ont révélé un travail sérieux du programme de physique.

## C. Épreuve orale de mathématiques

### 1. Format de l'épreuve

- Préparation individuelle d'une durée de 30 minutes,
- Interrogation devant le jury d'une durée de 30 minutes.

Chaque candidat se voit proposer une planche contenant deux exercices portant sur des thèmes distincts du programme, certains exercices couvrant plusieurs thèmes. Le candidat prépare un des deux exercices, à son libre choix, en 30 minutes.

Il expose ensuite ses résultats au jury. Il ne s'agit pas de recopier sa préparation au tableau (c'est une épreuve orale !) mais bien d'exposer les réponses apportées aux différentes questions, de relever la cohérence des résultats et prendre un certain recul vis à vis des questions abordées. Lors du dialogue qui s'ensuit, le jury pourra approfondir les connaissances du candidat.

Le jury se réserve la possibilité d'aborder, en fin de présentation, l'exercice qui n'a pas été choisi.

Aucun matériel électronique n'est autorisé pendant l'épreuve (préparation et présentation).

La durée totale du face à face avec le jury est d'une trentaine de minutes.

### 2. Observations sur les compositions des candidats

Le niveau général est bien supérieur à celui de l'écrit. Les exercices proposés couvrent la totalité du programme, négliger un thème est à nouveau très risqué.

### 3. Recommandations aux futurs candidats

Le choix de l'exercice, opéré par le candidat, est crucial. Il est sans doute préférable de s'orienter vers celui abordant le thème où les connaissances sont les plus solides.

Le jury n'attend pas que l'exercice soit intégralement traité, il est donc pas anormal de se présenter sans avoir résolu la totalité des questions. Cependant, il est nécessaire de cerner l'objectif de l'exercice

et de comprendre la cohérence de l'enchaînement des questions. Ainsi, la préparation ne doit pas simplement servir à résoudre quelques questions mais bien à préparer un exposé sur cet exercice dont les réponses aux questions posées seront le fil conducteur.

Chacune des réponses apportées peut être l'origine de questionnement du jury qui cherche à évaluer au mieux la solidité des connaissances de candidat, ses capacités d'analyse et de réflexion sur les points du programme abordés, voire les notions adjacentes.

Trois candidats ont composé, les notes se sont échelonnées de 12 à 17.